



MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPPEMENT RURAL
ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES

ENQUETE NATIONALE DE SUIVI DE LA VULNERABILITE ALIMENTAIRE



RAPPORT FINAL

Octobre 2024



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
TABLE DES ILLUSTRATIONS	3
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	8
II. OBJECTIFS DE L'ENQUETE	8
2.1. Objectif général	8
III. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	9
3.1. Couverture et méthode d'échantillonnage.	9
3.2. Calcul des coefficients d'extrapolation	9
3.3. Outils de collecte des données et méthode d'investigation	10
IV. LIMITES DE L'ETUDE	11
V. ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE	11
5.1. Score de consommation alimentaire (SCA)	11
5.2 Score de consommation alimentaire - Nutrition (SCA-N)	13
5.2. Fréquence de consommation des groupes d'aliments	14
5.3. Score de Diversité Alimentaire des Ménages (SDAM)	15
5.4. Part des dépenses alimentaires dans l'ensemble des dépenses	17
5.5. Indice de Stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence - ISAME-LCS	18
5.6. Prévalence de l'insécurité alimentaire	20
5.7. Profils des ménages enquêtés et insécurité alimentaire	21
5.7.1. Caractéristiques des ménages enquêtés et insécurité alimentaire	21
5.7.2. Chocs subis au cours des 12 derniers mois et insécurité alimentaire	24
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	25
6.1. Conclusion	25
6.2. Recommandations	25
6.2.1. L'assistance alimentaire	25
6.2.2. L'assistance non alimentaire	25
6.2.3. Les programmes d'appui à la production agricole	26
6.2.4. L'éducation nutritionnelle des populations	26
6.2.5. Le renforcement des capacités des acteurs	26
ANNEXES	27

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des Tableaux

Tableau 1: Répartition des grappes sélectionnées par régions	9
Tableau 2: Répartition de la consommation alimentaire par région.....	12
Tableau 3: Répartition de la consommation alimentaire nutrition par groupes de nutriment	14
Tableau 4: Part des dépenses alimentaires par région.....	17
Tableau 5: Stratégies d'adaptation basées sur les moyens de subsistances	19
Tableau 6: Stratégies d'adaptation basées sur les moyens de subsistances par région	19
Tableau 7: Distribution de la situation de sécurité alimentaire selon les phases CARI	20
Tableau 8: Niveau de sécurité alimentaire par la taille des ménages	21
Tableau 9: Principaux Chocs subis par les ménages	24

Liste des Figures

Figure 1: Evolution de la prévalence de l'insécurité alimentaire (2022-2024)	4
Figure 2: Prévalence nationale de l'insécurité alimentaire en août 2024	5
Figure 3: <i>Cartographie de la prévalence de l'insécurité alimentaire globale (modéré + sévère)</i>	6
Figure 4: Classes de consommation alimentaire selon le sexe du chef de ménage	11
Figure 5: Consommation alimentaire - nutrition	13
Figure 6: Fréquence de consommation des groupes d'aliments	15
Figure 7: Proportion des ménages ayant consommé le nombre de groupes d'aliment	16
Figure 8: Proportion des ménages ayant consommé les 12 groupes d'aliments hier	16
Figure 9: Répartition des parts de dépenses alimentaires et non alimentaires	18
Figure 10 : répartition des stratégies d'adaptation liées aux moyens de subsistances adoptées par	19
Figure 11 : Niveau de sécurité alimentaire par la taille des ménages.....	22
Figure 12: Niveau de sécurité alimentaire par catégories de vulnérabilité des membres du ménage.....	22
Figure 13: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage	23
Figure 14: Statut matrimonial du chef de ménage et niveau de sécurité alimentaire	23
Figure 15: Niveau d'instruction du chef de ménage et niveau de sécurité alimentaire	24

RESUME EXECUTIF

Dans le cadre de l'opérationnalisation du Dispositif de Suivi de la Situation Alimentaire (DISSA) créé par arrêté interministériel n° 250/MINADER/MIRAH/MSHP/MPMBPE/ MPMEF du 19 juin 2014 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Dispositif de Suivi de la Situation Alimentaire en Côte d'Ivoire, en abrégé « DISSA », le MEMINADERPV organise chaque année deux (2) évaluations nationales (août et janvier) de la vulnérabilité alimentaire en milieu rural.

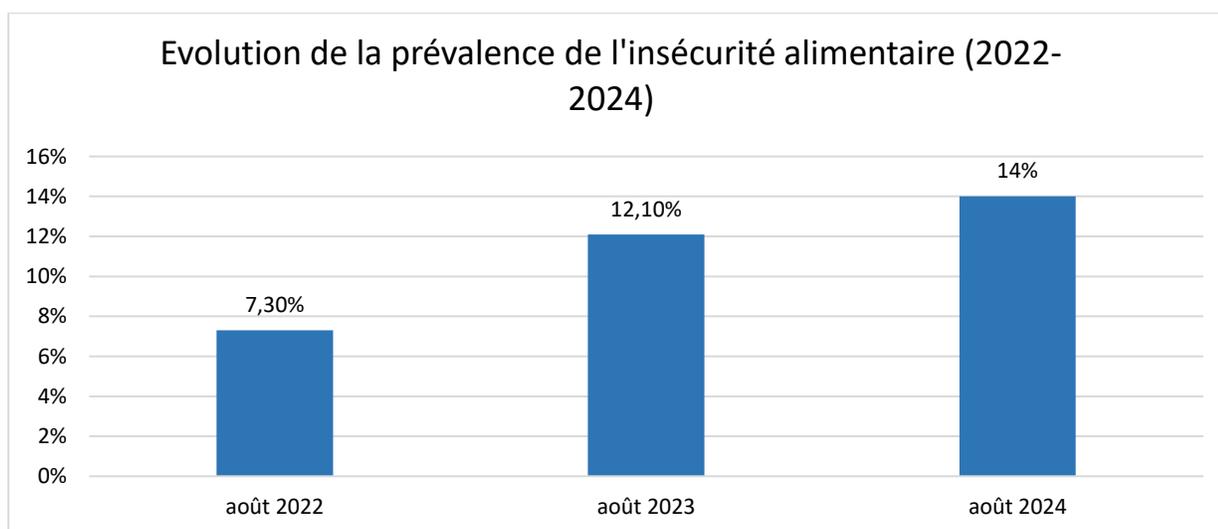
Ainsi, une collecte de données s'est déroulée en août 2024. Ces données ont été consolidées dans une base pour l'analyse de l'insécurité alimentaire aux niveaux régional et national.

L'analyse de l'insécurité alimentaire dans le présent rapport est basée sur la méthode CARI (Consolidated Approach to Reporting Indicators of food security) qui est un indicateur composite résultant de l'agrégation de quatre (4) indicateurs : (i) le score de consommation alimentaire et (ii) l'indice réduit des stratégies d'adaptation (qui représentent la situation courante), (iii) la part des dépenses alimentaires (qui mesure la vulnérabilité économique) et (iv) l'indicateur de stratégies de moyens de subsistance (qui mesure la durabilité des moyens de subsistance).

Il ressort de cette analyse qu'à l'échelle nationale, la situation de la sécurité alimentaire des ménages ruraux est en continuelle dégradation depuis 2022. En effet, l'on est passé d'une prévalence de 7,3% en août 2022, à 12,1% en août 2023 puis à 14% en août 2024 avec 13,5% en insécurité alimentaire modérée et 0,5% en insécurité alimentaire sévère.

Si l'on rapporte cette proportion à la population rurale, l'insécurité alimentaire (modérée+sévère) toucherait environ un million neuf cent cinquante-quatre mille quatre cent vingt-sept (1 954 427) personnes.

Figure 1: Evolution de la prévalence de l'insécurité alimentaire (2022-2024)



Source : Enquête DISSA, Août 2024

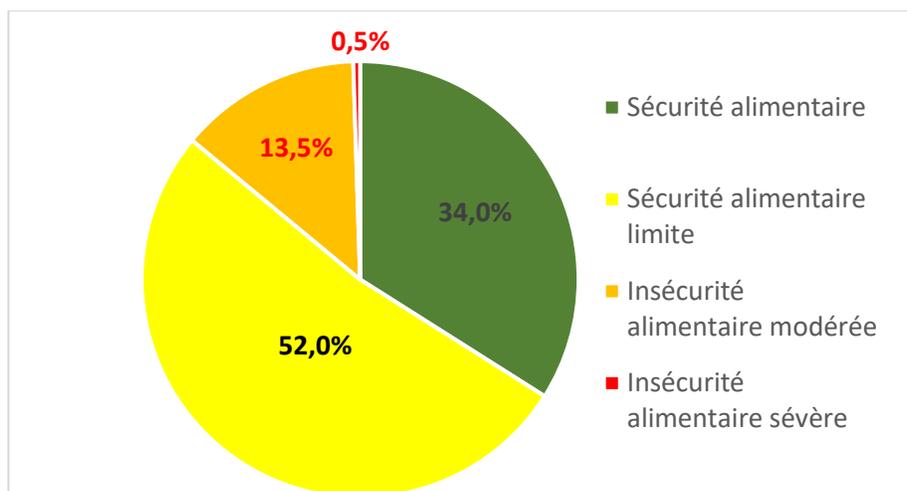
L'insécurité alimentaire modérée est la forme la plus répandue en milieu rural ivoirien. Quant à la forme sévère, elle s'est dégradée passant de 0,2% en août 2023 à 0,5% en août 2024.

Les régions les plus affectées par l'insécurité alimentaire modérée sont au nombre de onze (11). Ce sont les régions du **Bafing (60,7%)**, **Guemon (43,5%)**, **N'zi (35,70%)** **Bounkani (33,6%)**, **Grand-Ponts (31,5%)**, **Gbôklè (30,2%)**, **Bélier (26%)**, **Hambol (22,5%)**, **Cavally (21,3%)**, **Marahoue (20,4%)** et **Moronou (16,2%)** (voir Annexe 1).

Toutes ces régions ont des valeurs supérieures à la moyenne nationale du taux d'insécurité alimentaire modérée (13,5%).

Les prévalences les plus élevées de l'insécurité alimentaire sévère ont été observées dans les régions du **Guemon (4,1%)**, **du Bounkani (1,8%)** et **le Hambol (0,9%)** (Annexe 1).

Figure 2: Prévalence nationale de l'insécurité alimentaire en août 2024

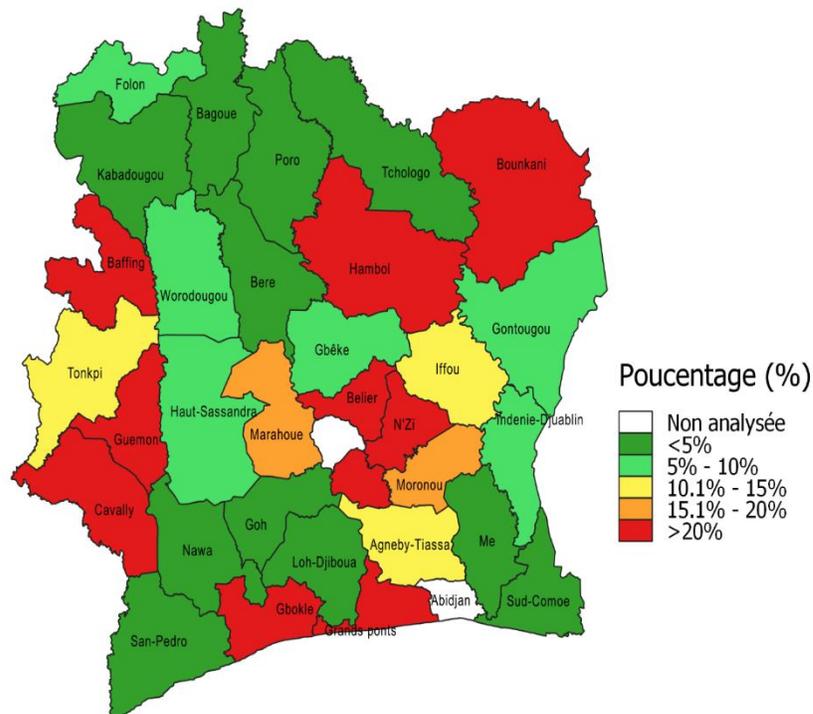


Source : Enquête DISSA, Août 2024

Les caractéristiques sociodémographiques montrent que la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée :

- est plus élevée chez les ménages dirigés par les femmes (19,2%) que chez ceux dirigés par des hommes (12,6%) ;
- affecte plus les ménages dirigés par les divorcés/séparés (22,4%) suivis de ceux dont les chefs sont veufs/veuves (21,4%) ;
- affecte plus les ménages ayant des femmes enceintes (47,6%), et ceux abritant des hommes (34,6%) et des femmes (33,6%) chroniquement malades.
- les ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'étude (14,4%) ou ayant le niveau primaire (13,5%).

Figure 3: Cartographie de la prévalence de l'insécurité alimentaire globale (modéré + sévère)



Source : Enquête DISSA, Août 2024

La situation actuelle de la sécurité alimentaire ne nécessite pas une intervention alimentaire d'urgence. Toutefois, les recommandations suivantes contribueraient à répondre efficacement aux problèmes d'accès et de diversité alimentaire :

- améliorer le ciblage des populations vulnérables en associant les experts en analyse de vulnérabilité des différents ministères et partenaires intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Mettre en place un registre social national consensuel et unifié qui permettra aux programmes d'appui social de déterminer l'éligibilité des ménages selon des critères socio-économiques objectifs.
- accroître le nombre de ménages vulnérables bénéficiaires de transferts monétaires ;
- apporter un appui aux petits producteurs vulnérables dans les zones en insécurité alimentaire. Cet appui devrait mettre l'accent sur la fourniture de semences et d'intrants agricoles de qualité, l'aménagement /réhabilitation de bas-fonds pour la riziculture et le maraîcher, la formation aux nouvelles techniques agricoles et la gestion post-récolte ;
- intégrer l'éducation nutritionnelle dans les programmes agricoles en vue d'améliorer la diversité alimentaire des ménages ;
- mettre en place des programmes agricoles spécifiques orientés vers les cultures vivrières dans les zones présentant les plus fortes proportions de population en insécurité alimentaire notamment les régions du Guémon, du Bounkani et du Hambol ;

- Renforcer la gouvernance des organisations paysannes des filières agricoles en particulier les filières vivrières pour des systèmes alimentaires sains et durables ;
- investir dans l'autonomisation de la femme car les ménages les plus vulnérables sont ceux dirigés par les femmes ;
- offrir des semences, des petits outils (machette, daba) et une formation pour encourager les ménages à cultiver les aliments de base. Cela renforce la sécurité alimentaire à moyen terme ;
- rapprocher les marchés des zones de production afin de permettre aux ménages d'accéder aux aliments à des prix abordables ;
- sensibiliser les autorités coutumières au respect de la loi sur la propriété foncière de la femme ;
- intensifier les actions (appui technique) en faveur des groupements et organisations agricoles.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Par arrêté interministériel n° 250/MINADER/MIRAH/MSHP/MPMBPE/ MPMEF du 19 juin 2014, le Gouvernement a mis en place le Dispositif de Suivi de la Situation Alimentaire en Côte d'Ivoire, en abrégé « DISSA ». L'objectif de ce Dispositif est de suivre la situation de la sécurité alimentaire à travers la collecte régulière des informations dont le but est, in fine, de disposer des indicateurs de base de la sécurité alimentaire et des données actualisés pour la conduite du Cadre Harmonisé.

Pour l'opérationnalisation de ce Dispositif, la Commission de l'Union Européenne a apporté un appui financier au Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADERPV) à travers un devis-programme (DP), qui a permis la mise en place des systèmes régionaux de collecte et d'analyse de données composés de correspondants villages, d'enquêteurs et des Groupes Techniques de Travail Multisectoriel (GTTM). Ces derniers, chargés du suivi de la collecte et du traitement des données au niveau local, ont été formés par l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat), le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le MEMINADERPV.

Ainsi, le dispositif procède annuellement à deux évaluations nationales de la vulnérabilité alimentaire en milieu rural, désagrégées par région, en période post récolte (janvier) et en période de soudure (août). Les données recueillies servent à actualiser les indicateurs de base de la sécurité alimentaire notamment le taux de prévalence, afin de faciliter le suivi régulier dans le cadre du système d'alerte précoce.

C'est dans ce cadre qu'une enquête de la vulnérabilité alimentaire s'est déroulée du 01 août au 12 septembre 2024 dans toutes les trente-et-une (31) régions de la Côte d'Ivoire. Les données collectées ont été consolidées et analysées par le Groupe Technique de Travail Multisectoriel (GTTM) national et ont servi à l'élaboration du présent rapport.

II. OBJECTIFS DE L'ENQUETE

2.1. Objectif général

L'objectif général est d'évaluer par la méthode CARI, la situation de la sécurité alimentaire des ménages ruraux dans les trente et une (31) régions en août 2024.

De façon spécifique, il s'agit de :

- déterminer la prévalence de l'insécurité alimentaire dans chacune des 31 régions et au plan national ;
- décrire le profil des ménages en insécurité alimentaire ;
- identifier les facteurs de risque et d'aggravation de l'insécurité alimentaire ;
- identifier les stratégies d'adaptation développées par les ménages pour faire face aux chocs et les conséquences qui peuvent en découler ;
- proposer des interventions pour adresser les besoins d'assistance alimentaire ainsi que les actions visant le renforcement de la résilience des ménages vulnérables.

III. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

3.1. Couverture et méthode d'échantillonnage.

L'étude a été réalisée, dans sa phase de collecte de données, sur l'ensemble du territoire national de la Côte d'Ivoire, d'août à septembre 2024. Elle a porté sur 620 zones de dénombrement (ZD) ou grappes, sélectionnées et réparties dans les 31 régions administratives (strates), soit 20 ZD en moyenne par région (voir Tableau 1).

Les ménages ont été sélectionnés par tirage aléatoire stratifié à 2 degrés (tirage aléatoire de 20 ZD par région dont 12 ménages par ZD). Ainsi, l'enquête s'est déroulée auprès de 240 ménages par région, soit 7440 ménages au niveau national, répartis dans les 620 zones de dénombrement.

La base de sondage de l'enquête est le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2021 (RGPH 2021).

Chaque ZD tirée a fait l'objet d'un dénombrement. Le dénombrement a permis de dresser la liste exhaustive et sans double comptage de tous les ménages résidents dans la ZD. C'est cette liste qui a servi de base de sondage au second degré de tirage. Les ménages de chaque ZD sélectionnée ont été tirés de manière systématique avec la même probabilité (tirage aléatoire simple).

Tableau 1: Répartition des grappes sélectionnées par régions

N°	REGIONS	NOMBRE DE GRAPPES	N°	REGIONS	NOMBRE DE GRAPPES
1	AGNEBY-TIASSA	20	17	IFFOU	20
2	BAFING	20	18	INDENIE-DJUABLIN	20
3	BAGOUE	20	19	KABADOUGOU	20
4	BELIER	20	20	LA ME	20
5	BERE	20	21	LÔH-DJIBOUA	20
6	BOUNKANI	20	22	MARAHOUÉ	20
7	CAVALLY	20	23	MORONOU	20
8	FOLON	20	24	N'ZI	20
9	GBEKE	20	25	NAWA	20
10	GBÖKLE	20	26	PORO	20
11	GÖH	20	27	SAN-PEDRO	20
12	GONTOUGO	20	28	SUD-COMOE	20
13	GRANDS-PONTS	20	29	TCHOLOGO	20
14	GUEMON	20	30	TONKPI	20
15	HAMBOL	20	31	WORODOUGOU	20
16	HAUT-SASSANDRA	20	T O T A L		620

Source : Enquête DISSA, Août 2024

3.2. Calcul des coefficients d'extrapolation

Le plan de sondage permet de calculer des coefficients d'extrapolation qui représentent le poids absolu ou relatif du ménage tiré (nombre de ménages représentés) dans l'échantillon :

Au premier degré : on tire les zones de dénombrement (ZD) dans chacune des strates, indépendamment les unes des autres, de manière aléatoire à probabilité inégale (proportionnellement au nombre de ménages).

Soit s une strate et i une ZD, la probabilité p^s_i d'inclusion de la ZD i dans l'échantillon de strate est donné par la formule suivante :

$p^s_i = ms (Mi/Ms)$ où ms est la taille de l'échantillon de la strate s (1 à 4), M_s le nombre de ménages de la strate s et M_i le nombre de ménages du ZD i .

Au second degré : On tire, dans la (ZD) sélectionné (dans le dossier de dénombrement), de manière systématique 12 ménages à enquêter avec probabilité égale. Soit j_i un ménage de la ZD i de la strate s , la probabilité conditionnelle d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon de la strate s sachant que sa ZD i a

$$p(j_i \in e_s | i \in e_s^1) = \frac{12}{M'_i}$$

été tiré au premier degré est donnée par la formule :

Où M'_i est le nombre de ménages dénombrés dans la grappe i et e_s est l'échantillon de la strate s .

3.3. Outils de collecte des données et méthode d'investigation

Pour la présente opération de collecte de données, la méthode d'enquête ou d'investigation utilisée repose sur le type d'enquête où les personnes répondant sont interrogées en face à face sur les préoccupations préétablies et contenues dans un questionnaire implémenté dans une tablette. C'est une enquête quantitative qui a permis de collecter des informations sur les ménages.

L'outil de collecte des données est le questionnaire ménage. Il est destiné à l'enregistrement des informations auprès des chefs des ménages tirés. Il est organisé en 5 sections suivantes :

La Section 1 « Démographie » permet de saisir les caractéristiques du chef de ménage et du ménage. Ainsi, l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'éducation du chef de ménage, la composition du ménage par sexe et âge sont appréhendés. Elle permet également de connaître la survie des parents des enfants du ménage, l'existence de personnes handicapées ou malades dans le ménage.

La Section 2 « Dépense des ménages » appréhende les dépenses alimentaires et courantes effectuées par les ménages au cours des 30 derniers jours, ainsi que les dépenses non alimentaires au cours des 6 derniers mois, la possibilité d'avoir accès au crédit, l'allocation des emprunts contractés, l'estimation des dépenses alimentaires et non alimentaires.

La Section 3 « Consommation alimentaire » permet de capter les différents aliments consommés par le ménage et le nombre de repas pris par jour. Ainsi, il est possible d'identifier les ménages et les personnes en situation de vulnérabilité alimentaire.

La Section 4 « Stratégies de survie et d'adaptation » permet de recenser les stratégies adoptées par les ménages pour pouvoir disposer de la nourriture ou faire face aux pénuries de nourriture.

La Section 5 « Chocs et sécurité alimentaire » aborde la question des chocs vécus par le ménage, aussi bien les chocs alimentaires que non alimentaires, l'effet des chocs et la réaction ou la capacité des ménages à les compenser.

IV. LIMITES DE L'ETUDE

Comme dans toutes les études par sondage, les résultats de cette enquête peuvent être sujets à des erreurs d'échantillonnage. Ces erreurs apparaissent du fait que l'enquête ne couvre pas tous les éléments de la population, mais seulement une partie déterminée.

Par ailleurs, la collecte des données s'est faite dans les zones rurales et parfois difficilement accessibles. A cela s'ajoute les cas de refus. Il a donc fallu par moment procéder à des remplacements de ménage, qui ne reflète pas forcément l'échantillon initial.

V. ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE

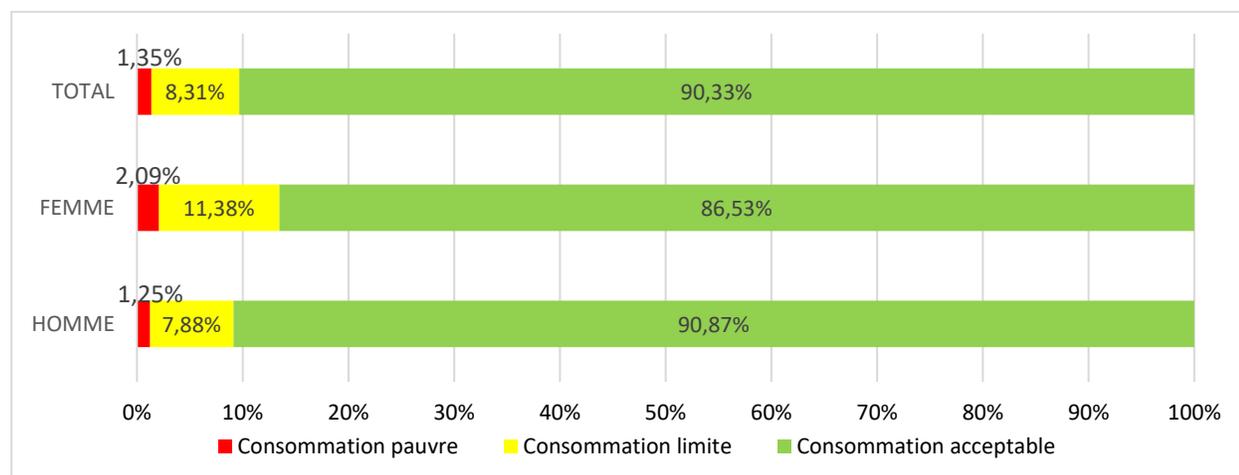
5.1. Score de consommation alimentaire (SCA)

Le score de consommation alimentaire (SCA) est un indicateur composite basé sur la diversité alimentaire des ménages, la fréquence des repas et l'importance nutritionnelle relative des différents groupes d'aliments. Il permet de mesurer la situation alimentaire courante des ménages.

Le score de consommation alimentaire regroupe les données de consommation alimentaire des ménages, en termes de fréquence au cours des sept (7) jours précédents, et pondère les données en fonction de la valeur nutritionnelle relative des groupes d'aliments consommés. Le SCA est un indicateur indirect de l'apport alimentaire ou de la consommation calorique des ménages. Des seuils d'exclusion sont appliqués au SCA pour classer les ménages en trois (3) groupes : consommation alimentaire pauvre (0-21), limite (21,5-35) ou acceptable (35,5-112).

L'analyse de la consommation alimentaire des ménages montre que globalement 9,66% des ménages n'ont pas une bonne consommation alimentaire, dont 1,35% ont une consommation alimentaire pauvre.

Figure 4: Classes de consommation alimentaire selon le sexe du chef de ménage



Source : Enquête DISSA, Août 2024

Cette proportion est plus importante lorsque le ménage est dirigé par une femme (13,47%) comparé aux ménages dirigés par un homme (9,13%).

L'analyse comparative au niveau des régions montre que la proportion des ménages qui ont une consommation alimentaire pauvre est plus importante dans les régions du N'Zi (23,33%), du Hambol (21,25%) et du Bafing (20,83%)

Tableau 2: Répartition de la consommation alimentaire par région

	Consommation Pauvre	Consommation Limite	Consommation Acceptable
N'ZI	23,33%	14,58%	62,08%
HAMBOL	21,25%	27,50%	51,25%
BAFING	20,83%	37,08%	42,08%
BOUNKANI	12,50%	24,17%	63,33%
GRANDS-PONTS	8,75%	49,17%	42,08%
BELIER	7,92%	17,50%	74,58%
GUEMON	6,25%	17,08%	76,67%
AGNEBY-TIASSA	4,58%	17,08%	78,33%
IFFOU	4,17%	16,25%	79,58%
MORONOU	1,67%	13,33%	85,00%
CAVALLY	0,83%	19,58%	79,58%
GBOKLE	0,83%	5,83%	93,33%
INDENIE-DJUABLIN	0,83%	12,92%	86,25%
LOH-DJIBOUA	0,83%	0,42%	98,75%
PORO	0,83%	20,42%	78,75%
BAGOUE	0,42%	1,25%	98,33%
FOLON	0,42%	8,75%	90,83%
HAUT-SASSANDRA	0,42%	0,42%	99,17%
MARAHOUÉ	0,42%	16,67%	82,92%
NAWA	0,42%	0,83%	98,75%
TCHOLOGO	0,42%	2,92%	96,67%
BERE	0,00%	0,00%	100,00%
GBEKE	0,00%	15,83%	84,17%
GOH	0,00%	0,00%	100,00%
GONTOUGO	0,00%	3,33%	96,67%
KABADOUGOU	0,00%	1,67%	98,33%
LA ME	0,00%	0,00%	100,00%
SAN-PEDRO	0,00%	4,17%	95,83%
SUD-COMOE	0,00%	0,00%	100,00%
TONKPI	0,00%	11,25%	88,75%
WORODOUGOU	0,00%	1,67%	98,33%
TOTAL	3,80%	11,67%	84,53%

Source : Enquête DISSA, Août 2024

5.2 Score de consommation alimentaire - Nutrition (SCA-N)

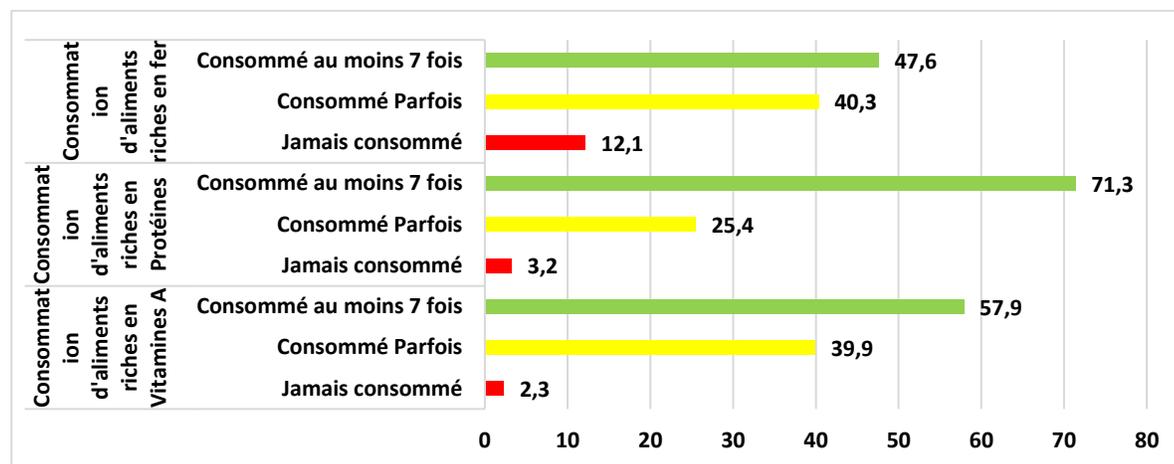
Le score de consommation alimentaire-nutrition est un outil dérivé de l'indicateur « score de consommation alimentaire ». Il examine les trois (3) principaux nutriments (vitamine A, protéines et fer) des aliments consommés. Les données recueillies grâce à cet indicateur sont essentielles pour comprendre la santé nutritionnelle et le bien-être des ménages. Le SCA-N tente d'améliorer le lien entre l'accès/la consommation alimentaire des ménages et les résultats nutritionnels. Il va plus loin que le SCA et examine de plus près la consommation d'aliments riches en protéines, en fer ou en vitamine A.

Les groupes d'aliments riches en nutriments utilisés :

- Aliments riches en vitamine A : Produits laitiers, viande d'organe, œufs, légumes orange, légumes verts et fruits orange ;
- Aliments riches en protéines : Légumes secs, produits laitiers, viande de chair, viande d'organe, poisson et œufs ;
- Aliments riches en fer : Viande de chair, viande d'organe et poisson.

L'analyse de la consommation des groupes d'aliments montre qu'au cours des sept (7) derniers jours précédant l'enquête 12,1% des ménages ne consomment jamais des aliments riches en fer (9,3% en 2023), 3,2% ne consomment jamais des aliments riches en protéines (3% en 2023) et 2,3% ne consomment jamais des aliments riches en vitamine A (1,7% en 2023).

Figure 5: Consommation alimentaire - nutrition



Source : Enquête DISSA, Août 2024

L'analyse des résultats par région révèle que les carences en nutriments au niveau des ménages sont plus élevées dans les régions du Guemon, du Goh, des Grands-Ponts, du N'Zi, (Annexe 2).

La carence en fer, l'une des principales causes de l'anémie, touche environ 25 % de la population mondiale, principalement les enfants d'âge préscolaire et les femmes. La série The Lancet (2008 et 2013) a documenté les impacts à long terme sur la productivité et la qualité de vie.

Par exemple dans la région du Guemon, 38,9% des ménages n'ont jamais consommé d'aliments riche en vitamine A au cours des 7 derniers jours de l'enquête. Quant à la région des Grands-Ponts, 19,8% des ménages n'ont jamais consommé d'aliments riche en protéines au cours des 7 derniers jours de l'enquête.

Tableau 3: Répartition de la consommation alimentaire nutrition par groupes de nutriment

Consommation d'aliments		Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire légère	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
riches en vitamine A	Jamais consommé	26,90%	33,60%	32,80%	6,60%
	Consommé parfois	28,00%	50,90%	20,30%	0,80%
	Consommé au moins 7 fois	38,30%	53,60%	8,00%	0,10%
riches en protéines	Jamais consommé	0,00%	23,60%	69,60%	6,80%
	Consommé parfois	16,00%	57,50%	25,50%	1,10%
	Consommé au moins 7 fois	41,90%	51,40%	6,70%	0,00%
riches en fer	Jamais consommé	8,90%	49,80%	39,20%	2,10%
	Consommé parfois	28,60%	56,80%	14,00%	0,60%
	Consommé au moins 7 fois	44,90%	48,50%	6,50%	0,00%
Total		34,0%	52,0%	13,5%	0,5%

Source : Enquête DISSA, Août 2024

Lorsque nous croisons la prévalence de l'insécurité alimentaire avec le SCA-N, nous constatons que :

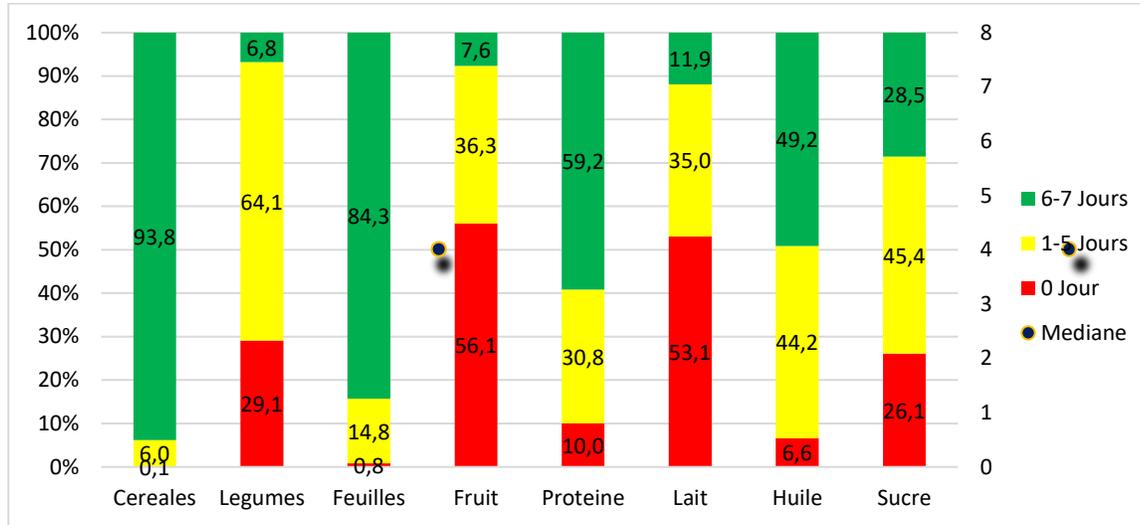
- Dans la catégorie des ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en protéines au cours des 7 derniers jours, 69,60% sont en insécurité alimentaire modérée et 6,80% en insécurité alimentaire sévère.
- Dans la catégorie des ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en fer au cours des sept (7) derniers jours, 39,20% sont en insécurité alimentaire modérée et 2,10% en insécurité alimentaire sévère.

5.2. Fréquence de consommation des groupes d'aliments

L'analyse de la fréquence de consommation des groupes d'aliments met en exergue la prédominance de certains aliments :

Céréales, tubercules et feuilles : presque tous les ménages ont consommé ces denrées durant les sept (7) derniers jours précédant l'enquête. Le groupe céréales/tubercules a été consommé en moyenne entre six (6) et sept (7) jours dans la semaine par 93,8% des ménages et les feuilles par plus de 84,3% des ménages. Par ailleurs, le marché représente le principal mode d'accès pour ces denrées. Toutefois pour les tubercules et les légumes à feuilles vertes (riches en fer), la propre production reste le mode d'accès prédominant.

Figure 6: Fréquence de consommation des groupes d'aliments



Source : Enquête DISSA, Août 2024

Protéines et huiles : Ces aliments sont consommés par respectivement 59,2% et 49,2% des ménages au cours de la semaine de référence. Les ménages ont pour la plupart consommé les protéines (poissons, viande, œuf) et l’huile sur six (6) à sept (7) jours. Les protéines sont acquises principalement par achat. En outre, le marché représente le principal mode d’accès pour la catégorie des huiles.

Fruits et lait : Ces deux (2) aliments n’apparaissent que de façon épisodique dans la consommation alimentaire des ménages. 53,1% des ménages n’ont pas consommé de lait contre 56,1% pour les fruits sur la période de référence. Ceux qui en consomment, le font en moyenne une à cinq fois par semaine. Les principales sources d’approvisionnement de ces denrées demeurent la cueillette et le marché.

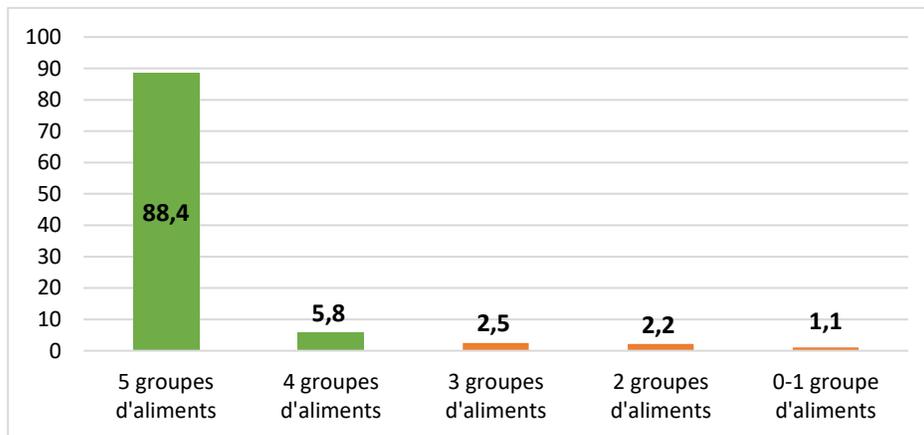
Sucre et légumineuse : Ces aliments ont été consommés respectivement par 28,5% et 6,8% des ménages au cours de la semaine de référence. Sur cette même période plus de 26% des ménages n’ont pas consommé ces 2 groupes d’aliments. Les sources d’approvisionnement de ces denrées alimentaires sont basées sur l’achat.

5.3. Score de Diversité Alimentaire des Ménages (SDAM)

L’accès alimentaire des ménages est défini comme la capacité de se procurer une qualité et une quantité suffisantes de nourriture pour répondre aux besoins nutritionnels de tous les membres du ménage leur permettant de mener une vie productive. Le SDAM est une approche à la mesure de la diversité alimentaire des ménages et un indicateur proxy d’accès alimentaire amélioré de la consommation alimentaire par les ménages. Un ensemble de douze (12) groupes alimentaires est utilisé pour calculer le SDAM. Le fait de savoir que les ménages consomment, par exemple, en moyenne quatre (4) groupes d'aliments différents signifie que leur régime alimentaire est plus diversifié, tant en termes de macronutriments que de micronutriments.

L'analyse des données montre que plus 94% des ménages ont consommé plus de 4 groupes d'aliments hier pendant la journée et à la nuit.

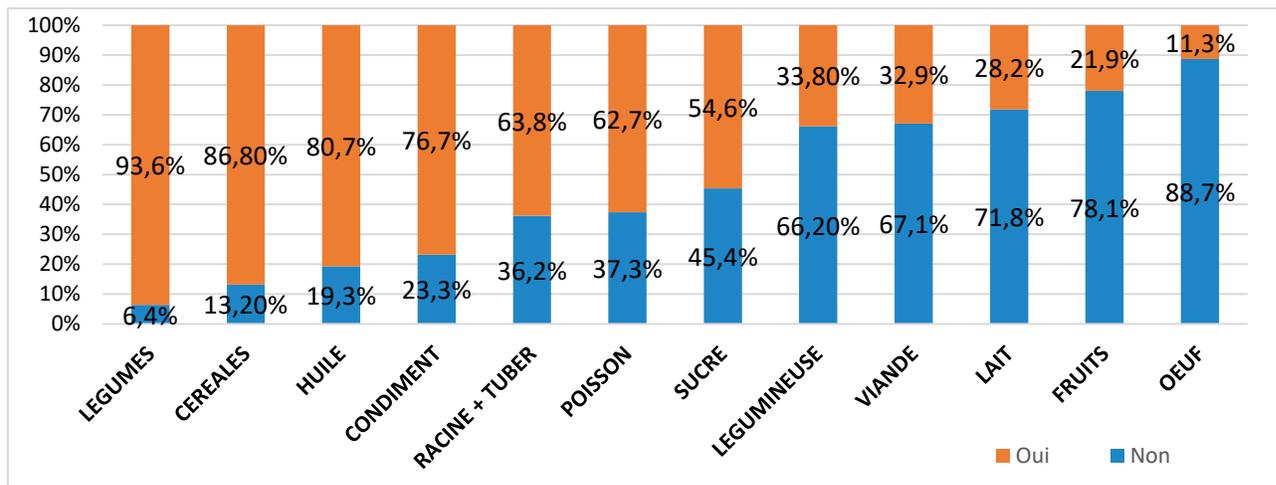
Figure 7: Proportion des ménages ayant consommé le nombre de groupes d'aliment



Source : Enquête DISSA, Août 2024

La proportion des ménages ayant consommé plus de quatre (4) groupes d'aliments reste sensiblement plus élevée chez les ménages dirigés par des femmes (94,7%) que chez ceux dirigés par des hommes (94,1%). L'analyse par région montre que les proportions des ménages les plus faibles ayant consommé plus de 4 groupes d'aliments sont respectivement dans les régions du Guemon (70,1%), Hambol (79,3%), Cavally (83,2%), Bélier (83,8%) et Bafing (84,1%).

Figure 8: Proportion des ménages ayant consommé les 12 groupes d'aliments hier



Source : Enquête DISSA, Août 2024

Les sept (7) groupes d'aliments les plus consommés par ordre d'importance sont : les légumes, les céréales, l'huile, les condiments, les racines et tubercules, le poisson et le sucre.

Ces groupes d'aliments ont été consommés par plus de la moitié des ménages interrogés.

5.4. Part des dépenses alimentaires dans l'ensemble des dépenses

La Part des Dépenses Alimentaires (PDA) est un indicateur au niveau des ménages qui reflète la vulnérabilité économique et, par conséquent, l'insécurité alimentaire. Cet indicateur mesure la proportion des dépenses totales de consommation d'un ménage consacrée à l'alimentation. Il est essentiellement construit en divisant les dépenses alimentaires totales par les dépenses totales du ménage. Cependant, il est important de noter que le dénominateur et le numérateur doivent inclure la valeur des aliments non achetés consommés.

En incluant à la fois les aliments non achetés et les aliments achetés dans l'estimation globale de la part des dépenses alimentaires, l'indicateur considère de la même manière les ménages ayant des situations différentes en matière d'accès à la nourriture. Cependant, la mesure de la vulnérabilité économique s'intéresse principalement à la part (proportionnelle) des dépenses totales du ménage consacrée aux produits alimentaires. Plus cette proportion est élevée, plus le ménage est économiquement vulnérable à l'insécurité alimentaire. En effet, un ménage qui consacre plus de 65% de son revenu à l'achat de nourriture est considéré comme vulnérable à l'insécurité alimentaire.

L'analyse des données montre que globalement les ménages consacrent 47,93 % de leurs revenus aux dépenses alimentaires et 52,07 % aux dépenses non alimentaires. Ces dépenses sont en général consacrées à l'achat des céréales (19,40%), de protéine (9,97%) et de tubercules (6,15%).

L'analyse par région montre que plus de la moitié des ménages des régions du Bafing, Marahoué, Bélier, Gboklè, Agneby-Tiassa, Gontougo et La Me consacrent plus de 65% de leurs dépenses à la nourriture.

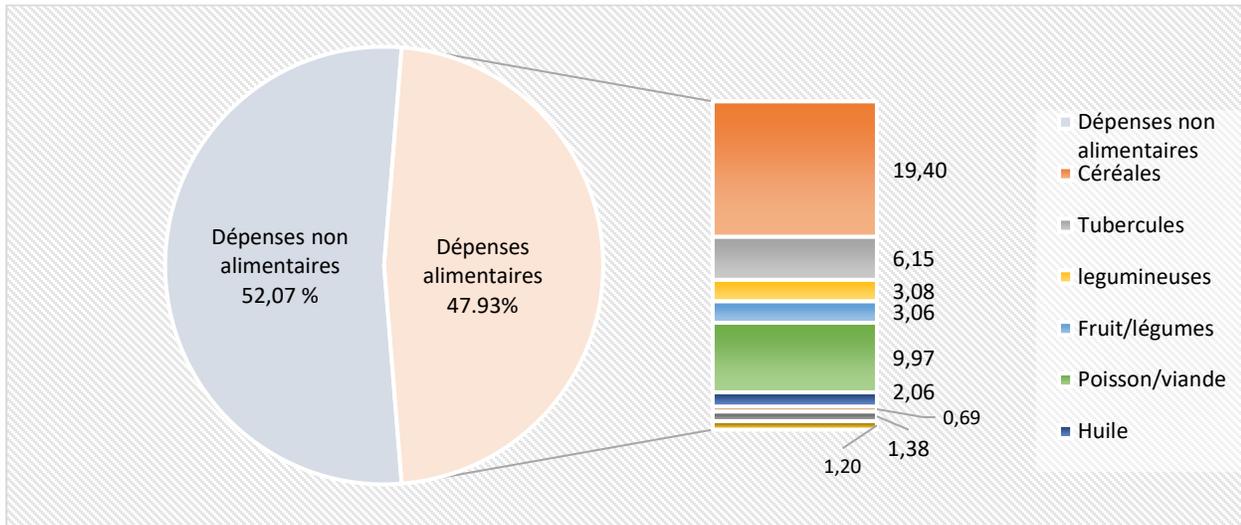
Tableau 4: Part des dépenses alimentaires par région

REGION	65% - 75% des dépenses consacrées à la nourriture	75% ou plus des dépenses consacrées à la nourriture	Plus de 65% des dépenses consacrées à la nourriture
BAFING	16.1%	66.9%	83.0%
MARAHOUÉ	44.1%	27.4%	71.4%
BÉLIER	37.1%	23.1%	60.3%
GBOKLÉ	21.0%	38.3%	59.3%
AGNEBY-TIASSA	37.4%	21.2%	58.6%
GONTOUGO	36.4%	19.0%	55.3%
LA ME	37.6%	14.4%	52.0%

Source : Enquête DISSA, Août 2024

En outre, la PDA sert d'indicateur de l'accès financier des ménages à la nourriture, indiquant si les ménages ont les moyens économiques d'acheter des aliments sains, nutritifs et en quantité suffisante.

Figure 9: Répartition des parts de dépenses alimentaires et non alimentaires



Source : Enquête DISSA, Août 2024

5.5. Indice de Stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence - ISAME-LCS

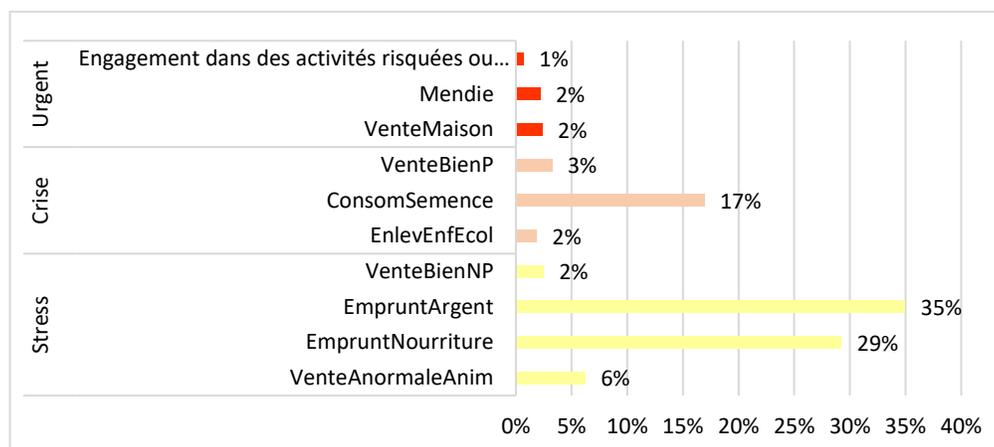
L'indicateur *Stratégies d'adaptation basées sur les moyens de subsistance* (ISAME) est un indicateur utilisé pour mesurer l'étendue des mécanismes d'adaptation des moyens de subsistance que les ménages ont dû utiliser en réponse à un manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture au cours de la période de 30 jours précédant l'enquête.

Alors que le Score de Consommation Alimentaire mesure l'adéquation de la consommation alimentaire des ménages au moment de l'enquête, l'ISAME aide à évaluer la capacité d'adaptation et les capacités de production des ménages à long terme, ainsi que l'impact futur sur l'accès à la nourriture pour les ménages. Par exemple, la vente d'actifs productifs est susceptible d'affecter la durabilité des moyens de subsistance d'un ménage et peut donc se traduire par une réduction de l'accès physique et/ou économique à la nourriture à moyen et long terme.

L'analyse des données montre que pour faire face à leurs difficultés alimentaires 38,7% des ménages ont développé des stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence. Le niveau d'utilisation des stratégies, en raison d'un manque de nourriture, reste plus élevé dans les ménages dirigés par les femmes que dans les ménages dirigés par les hommes (voit tableau 5).

Aussi, 22,3% des ménages ont adopté des stratégies de stress. Ces ménages ont eu plus recours à des emprunts d'argent (35%) et de nourriture (29%). D'autres ménages estimés à 13% ont mis en œuvre des stratégies de crise dont en majorité la consommation des semences, et 3,4% des ménages ont recours à des stratégies d'urgence, notamment la vente de maison, la mendicité, et l'engagement dans les activités risquées ou illicites.

Figure 10 : répartition des stratégies d'adaptation liées aux moyens de subsistances adoptées par les ménages



En outre, l'enquête révèle que les ménages dirigés par les hommes adoptent moins de stratégies (61,9%) que ceux dirigés par les femmes. Toutefois, ils développent les formes les plus graves (stratégie de crise et urgence)

Tableau 5: Stratégies d'adaptation basées sur les moyens de subsistances

	Pas de stratégie	Stratégie de Stress	Stratégie de Crise	Stratégie d'Urgence
HOMME	61,9%	21,4%	13,3%	3,5%
FEMME	57,6%	28,6%	10,6%	3,2%
Ensemble	61,3%	22,3%	13,0%	3,4%

Source : Enquête DISSA, Août 2023

Par ailleurs, le niveau d'utilisation des stratégies d'urgence reste particulièrement plus élevé que la moyenne nationale (3,4%) dans les régions du GUEMON, TONPKI, BOUNKANI et NAWA, avec respectivement 19,8%, 7,7%, 5,3% et 3,6% (Tableau 6). Ces stratégies d'urgence réduisent non seulement la productivité future des ménages l'ayant utilisées mais elles demeurent plus difficiles à inverser.

Tableau 6: Stratégies d'adaptation basées sur les moyens de subsistances par région

Régions	Pas de stratégie	Stratégie de Stress	Stratégie de Crise	Stratégie d'urgence
BOUNKANI	55,1%	28,6%	11,0%	5,3%
GUEMON	13,5%	38,3%	28,5%	19,8%
NAWA	49,1%	38,3%	9,0%	3,6%
TONKPI	46,7%	20,4%	25,2%	7,7%
Moyenne	61,3%	22,3%	13,0%	3,4%

Source : Enquête DISSA, Août 2024

5.6. Prévalence de l'insécurité alimentaire

L'analyse de l'insécurité alimentaire dans le présent rapport est basée sur la méthode CARI (Consolidated Approach to Reporting Indicators of Food Security). Cette analyse est basée sur un indicateur composite qui résulte de l'agrégation de trois indicateurs : le score de consommation alimentaire (qui représente la situation courante), la part des dépenses alimentaires (qui mesure la vulnérabilité économique) et l'indicateur de stratégies des moyens de subsistance (qui mesure la durabilité des moyens de subsistance). Le CARI représente le statut global de la sécurité alimentaire de la population. Ainsi, les ménages sont classifiés en quatre classes de sécurité alimentaire : sécurité alimentaire, sécurité alimentaire légère, insécurité alimentaire modérée et insécurité alimentaire sévère.

L'analyse des données de l'enquête d'août 2024 montre que 14% des ménages ruraux sont en insécurité alimentaire, dont 0,5% en situation sévère.

Il ressort de cette analyse qu'à l'échelle nationale, la situation de la sécurité alimentaire des ménages ruraux s'est dégradée. En effet, l'on est passé d'une prévalence de 7,3% en août 2022, à 12,1% en août 2023 puis à 14 % dans la même période cette année.

Le *Tableau 7* présente une description, selon la classe de sécurité alimentaire, notamment dans les dimensions de : le score de consommation alimentaire (SCA), la part des dépenses alimentaires dans les dépenses du ménage (PDA) et les stratégies d'adaptation développées par les ménages pour couvrir leurs besoins alimentaires.

Tableau 7: Distribution de la situation de sécurité alimentaire selon les phases CARI

		Indicateur	Sécurité alimentaire	Légère insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Statut actuel	Consommation alimentaire	Score de consommation alimentaire	Acceptable 53,9%	Acceptable Avec rCSI>4 33,5%	Limite 10,4%	Pauvre 2,2%
Capacité de survie	Vulnérabilité économique	Part des dépenses alimentaires	<50% 40 %	50-65% 28,4%	65-75% 17,4%	>=75% 14,3%
	Dépréciation des actifs	Catégories de stratégies d'adaptation aux moyens d'existence	Pas de stratégie 61,2%	Stress 22,3%	Crise 13%	Urgence 3,4%
CARI			33.9%	52.0%	13.6%	0.5%

Source : Enquête DISSA, Août 2024

L'Annexe 1 (*Prévalence de l'insécurité alimentaire*) donne un aperçu global de la situation alimentaire dans les 31 régions que compte la Côte d'Ivoire. Onze (11) régions se distinguent particulièrement par une prévalence de l'insécurité alimentaire supérieure à la moyenne nationale (14%) dont les cinq (5) plus

touchées sont le Bafing (60,7%), le Guémon (47,6%), le N'ZI (36,1%), le Bounkani (35,3%) et les Grands-Ponts (31,5%).

5.7. Profils des ménages enquêtés et insécurité alimentaire

5.7.1. Caractéristiques des ménages enquêtés et insécurité alimentaire

Les caractéristiques des ménages prennent en compte la taille et la vulnérabilité des ménages. Il s'agit des éléments qui sont liés à l'ensemble des membres du ménage.

5.7.1.1. Aspects sociodémographiques des ménages enquêtés

La taille du ménage est constituée d'un ensemble de personnes apparentées ou non qui vivent ensemble, qui partagent leur bien et qui reconnaissent l'autorité d'une personne.

Selon le tableau 8, la taille du ménage semble affecter relativement la sécurité alimentaire du ménage. En effet plus la taille du ménage est grande plus elles sont en sécurité alimentaire contrairement aux ménages de petite taille qui sont plus sujettes à l'insécurité alimentaire.

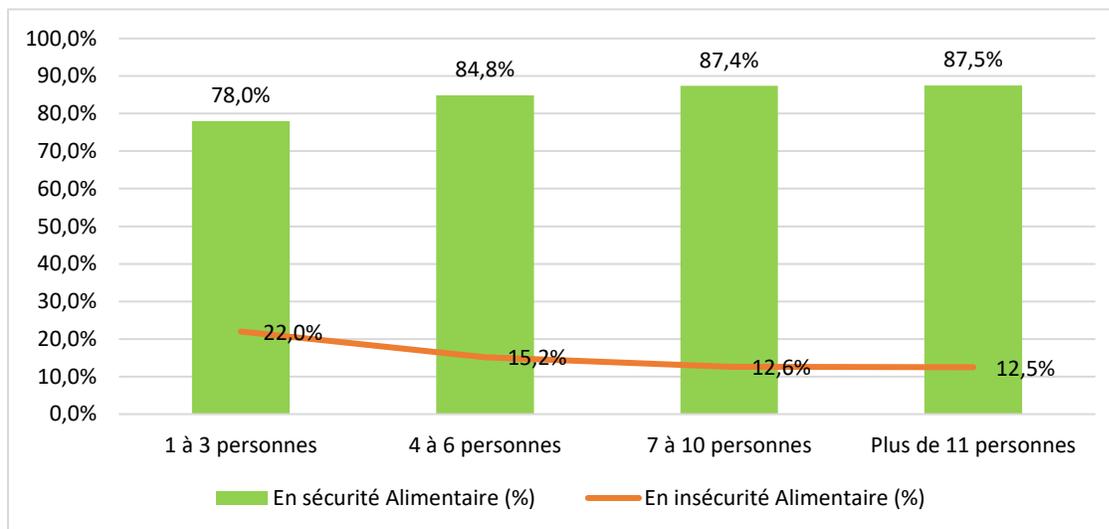
Tableau 8: Niveau de sécurité alimentaire par la taille des ménages

Taille du ménage	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	En insécurité Alimentaire (%)
1 à 3 personnes	33.7%	44.4%	21.1%	0.8%	22.0%
4 à 6 personnes	32.4%	52.5%	14.6%	0.6%	15.2%
7 à 10 personnes	36.5%	50.9%	12.1%	0.5%	12.6%
Plus de 11 personnes	32.1%	55.4%	12.1%	0.4%	12.5%
Total	33.9%	52.1%	13.5%	0.5%	14.0%

Source : Enquête DISSA, Août 2024

Ces résultats apparaissent cohérents avec la situation en milieu rural où la capacité d'accès à la nourriture est fortement liée à celle de la production agricole. Les ménages de grande taille (7 à 10 personnes et plus) disposent de plus de force de travail pour les activités agricoles et d'une diversification de leurs sources de revenu. Ils peuvent réaliser une économie d'échelle en disposant d'une importante main d'œuvre et donc une capacité de production et de diversification plus élevée. Ce qui améliore positivement leur sécurité alimentaire comparativement aux ménages de petite taille qui ont certes moins de main d'œuvre mais aussi moins de charges.

Figure 11 : Niveau de sécurité alimentaire par la taille des ménages



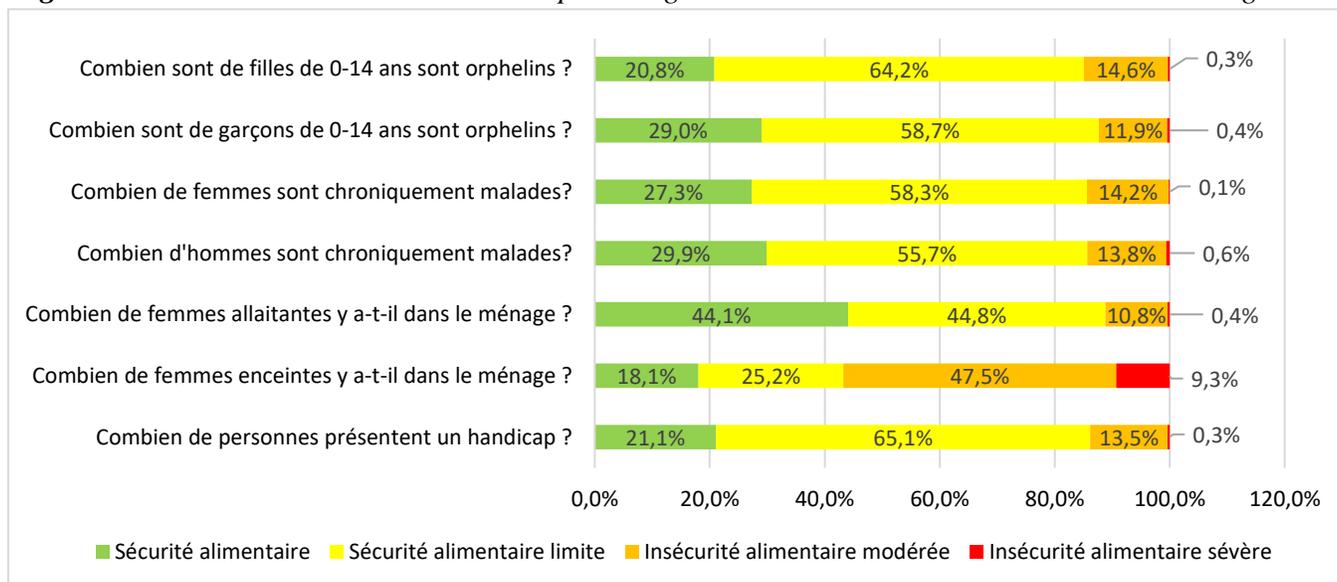
Source : Enquête DISSA, Août 2024

5.7.1.2. Vulnérabilité des membres du ménage et insécurité alimentaire

La vulnérabilité des membres du ménage prend en compte le nombre de ménages dont certains membres sont atteints d'une maladie chronique ou comportant des enfants orphelins de père et/ou de mère ou des personnes vivant avec un handicap de membres ou aveugles ou encore des femmes enceintes.

L'ensemble des ménages, toutes catégories confondues, ont une sécurité alimentaire limite (plus de 50%). La sécurité alimentaire limite est plus accentuée chez les ménages vivant avec une personne présentant un handicap (63,7%), suivis de ceux dont les enfants (filles et garçons) de 0 à 14 ans sont orphelins (61,7%).

Figure 12: Niveau de sécurité alimentaire par catégories de vulnérabilité des membres du ménage



Source : Enquête DISSA, Août 2024

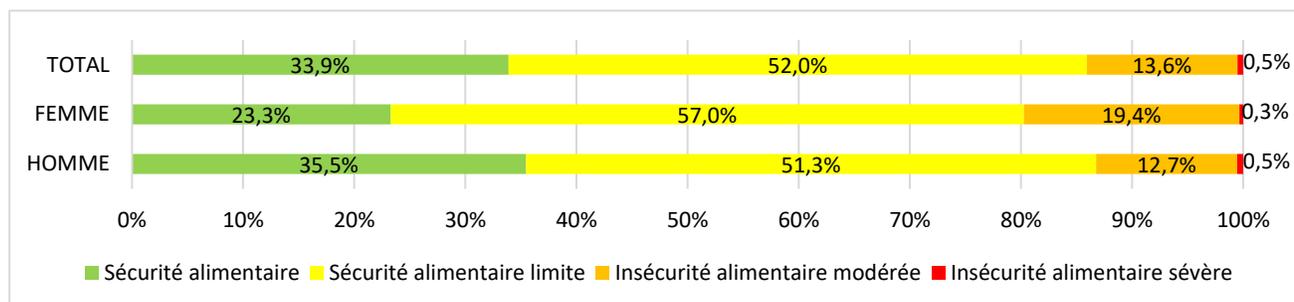
5.7.1.3. Caractéristiques sociodémographiques des ménages et insécurité alimentaire.

Connaître les caractéristiques des chefs de ménage, conduit à mieux découvrir la population vulnérable à l'effet de cibler les actions appropriées. Cette partie est subdivisée en trois sections dont la première aborde le sexe du chef de ménage, la seconde traite de la situation matrimoniale et la troisième met l'accent sur l'éducation du chef de ménage.

5.7.1.3.1. Sexe du chef de ménage et insécurité alimentaire

La prévalence de l'insécurité alimentaire est inégalement répartie selon le sexe du chef de ménage. Ainsi, elle est plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes (19,7%) comparativement à ceux dirigés par les hommes (13,2%). Cette situation pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs notamment l'accès limité à la terre, au crédit et aux intrants agricoles. Ce qui pourrait les empêcher de maximiser leur production. L'accès à l'éducation et à la formation moins optimal pour les femmes, limite également leur connaissance des meilleures pratiques agricoles et affecte leurs rendements.

Figure 13: Prévalence de l'insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage

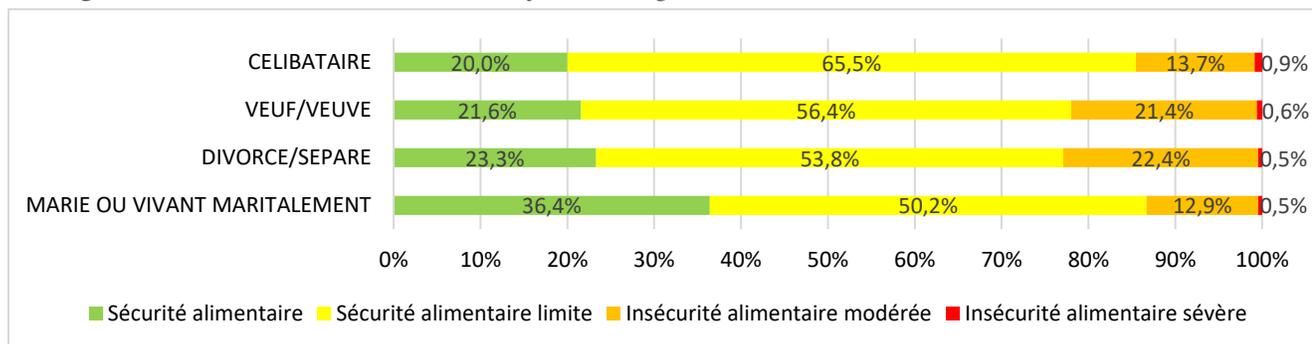


Source : Enquête DISSA, Août 2024

5.7.1.3.2. Situation matrimoniale du chef de ménage et insécurité alimentaire

L'analyse de l'insécurité alimentaire suivant le statut matrimonial du chef de ménage révèle que les ménages dont le chef est veuf/veuve et où le chef de ménage est divorcé/séparé sont les plus affectés par l'insécurité alimentaire avec des taux respectifs de 22% et 22,9% comparés à ceux dont le chef est marié ou vit maritalement ou célibataire.

Figure 14: Statut matrimonial du chef de ménage et niveau de sécurité alimentaire



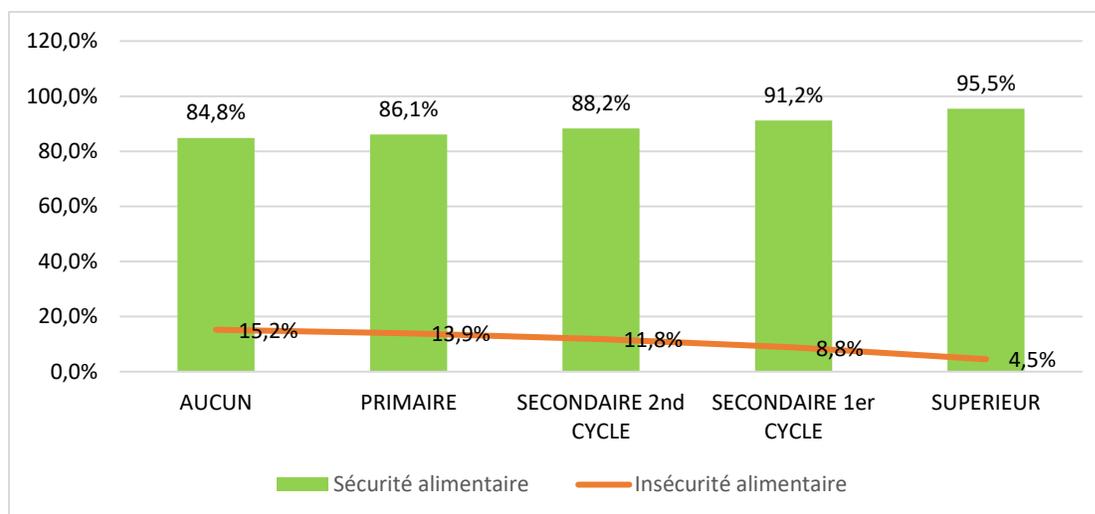
Source : Enquête DISSA, Août 2024

5.7.1.3.3. Education du chef de ménage et insécurité alimentaire

L'analyse des données montre que l'insécurité alimentaire sévère n'existe pas chez les ménages dirigés par un chef ayant un niveau supérieur et secondaire. Elle est plus élevée chez les ménages dont le chef n'a aucun niveau scolaire (0,8%).

La figure 12 montre que la prévalence de l'insécurité alimentaire baisse quand le chef de ménage a un niveau d'instruction élevé. Les ménages dirigés par un chef de ménage de niveau supérieur (4,5%) sont trois fois moins en insécurité alimentaire que les ménages dirigés par un chef n'ayant aucun niveau scolaire (15,2%).

Figure 15: Niveau d'instruction du chef de ménage et niveau de sécurité alimentaire



5.7.2. Chocs subis au cours des 12 derniers mois et insécurité alimentaire

D'une manière générale, au cours des 12 derniers mois, 38,1% des ménages ont déclarés avoir subi des chocs contre 31,7% en 2023. Soit une augmentation de 6,4% de la proportion des ménages ayant subi des chocs.

Les principaux chocs subis par les ménages par ordre d'importance sont l'irrégularité des pluies (9,2%), la maladie grave d'un ou plusieurs membres du ménage (5,1%), le décès d'un membre du ménage (3,9%), les maladies-des-cultures (3,4%) et les pluies tardives (3,1%).

Tableau 9: Principaux Chocs subis par les ménages

CHOC	NOMBRE DE MÉNAGES (%)
MALADIE-GRAVE-D-UN-OU-PLUSIEURS-MEMBRES-DU-MENAGE	7,4%
DECES-D-UN-MEMBRE-DU-MENAGE-PARENT	3,9%
DECES-D-UN-ACTIF-DU-MENAGE	3,7%
PLUIES-TARDIVES	0,5%
PERTE-DEMPLOI-PAR-UN-MEMBRE-DU-MENAGE	0,4%
AUTRE-CHOC-A-PRECISER	2,4%

Source : Enquête DISSA, Août 2024

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

6.1. Conclusion

L'enquête de suivi de la sécurité alimentaire réalisée dans le cadre du DISSA, a permis de disposer d'informations sur la prévalence de l'insécurité alimentaire en milieu rural.

L'insécurité alimentaire modérée est la forme la plus répandue en milieu rural ivoirien et touche 13,5% des ménages. Quant à l'insécurité alimentaire sévère la prévalence est passée à 0,5% contre 0,2% en août 2023.

Les cinq (5) régions les plus affectées par l'insécurité alimentaire modérée par ordre d'importance sont les régions du Bafing (60,7%), Guemon (43,5%), N'Zi (35,7%), Boukani (33,6%) et Grand-Ponts (31,5%).

Les ménages les plus affectés par l'insécurité alimentaire sont ceux dirigés par une femme. Également les ménages dirigés par les veuf/veuves ou par des personnes divorcées ou séparées et les ménages ayant des femmes enceintes ou avec des personnes souffrant de maladies chroniques sont les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Quant aux chocs, les trois (3) principaux chocs subis et évoqués par les ménages sont « le manque de pluies ou pluies irrégulières », « maladies grave d'un ou plusieurs membres du ménage » et « décès d'un membre du ménage parent ».

Pour faire face aux chocs, plus d'un tiers des ménages ont développé des stratégies d'adaptation liées aux moyens de subsistance. Le niveau d'utilisation des stratégies d'urgence reste particulièrement plus élevé dans les régions du GUEMON, TONKPI, BOUNKANI et NAWA. Ces stratégies d'urgence réduisent non seulement la productivité future des ménages les ayant utilisées mais elles demeurent plus difficiles à inverser.

6.2. Recommandations

6.2.1. L'assistance alimentaire

La situation actuelle de sécurité alimentaire ne nécessite pas d'assistance alimentaire d'urgence. Cependant, il est nécessaire de renforcer la résilience des ménages vulnérables à travers la mise en place de programmes agricoles en faveur des petits producteurs, les transferts monétaires et les actions de protections sociales.

6.2.2. L'assistance non alimentaire

L'accès économique aux aliments demeure une des causes majeures de l'insécurité alimentaire notamment pour les couches vulnérables. Ainsi, il est nécessaire de mettre en place des programmes visant le renforcement du pouvoir d'achat des ménages vulnérables. De même il faudra renforcer les programmes d'alphabétisation en milieu rural.

6.2.3. Les programmes d'appui à la production agricole

Les programmes d'appui aux petits producteurs devraient mettre l'accent sur la fourniture de semences et d'intrants agricoles de qualité, la multiplication de semences de qualité, la formation aux nouvelles techniques agricoles et la commercialisation des vivriers. Il faudrait aussi aménager les bas-fonds pour la riziculture et les maraîchers. Ces programmes devraient être axés sur les actions d'aide à la femme en milieu rural.

6.2.4. L'éducation nutritionnelle des populations

L'une des causes de l'insécurité alimentaire est la non-diversification du régime alimentaire. Il faudra donc promouvoir l'éducation nutritionnelle en l'intégrant dans les programmes agricoles. Également promouvoir la diversification des productions agricoles avec un accent sur les produits vivriers.

6.2.5. Le renforcement des capacités des acteurs

Le renforcement des capacités des acteurs du DISSA sur les outils de collecte et l'analyse des données s'avère nécessaire. Cela permettra de disposer régulièrement d'informations pour orienter les interventions en matière de sécurité alimentaire.

Le PAM, la FAO, le CILSS et les autres partenaires intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire devraient jouer un rôle important dans cette nouvelle dynamique.

ANNEXES

Annexe 1 : Prévalence de la sécurité alimentaire par région

REGION	EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (%)	EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE LIMITE (%)	EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (%)	EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE (%)	EN INSECURITE ALIMENTAIRE SEVERE (%)	EN INSECURITE ALIMENTAIRE (%)
AGNEBY-TIASSA	33,1%	53,5%	86,6%	13,4%	0,0%	0,0%
BAFING	3,5%	35,8%	39,3%	60,7%	0,0%	60,7%
BAGOUE	87,5%	11,8%	99,3%	0,4%	0,4%	0,7%
BELIER	4,8%	68,4%	73,3%	26,0%	0,8%	26,7%
BERE	48,7%	50,3%	98,9%	1,1%	0,0%	1,1%
BOUNKANI	17,0%	47,7%	64,7%	33,6%	1,8%	35,3%
CAVALLY	51,2%	27,5%	78,7%	21,3%	0,0%	21,3%
FOLON	47,8%	45,0%	92,8%	6,3%	0,9%	7,2%
GBEKE	29,8%	62,1%	91,8%	8,2%	0,0%	8,2%
GBOKLE	17,8%	51,4%	69,3%	30,2%	0,5%	30,7%
GÔH	47,5%	52,2%	99,8%	0,2%	0,0%	0,2%
GONTOUGO	24,6%	69,3%	93,9%	6,1%	0,0%	6,1%
GRAND-PONTS	9,6%	58,9%	68,5%	31,5%	0,0%	31,5%
GUEMON	4,4%	48,0%	52,4%	43,5%	4,1%	47,6%
HAMBOL	47,1%	29,5%	76,6%	22,5%	0,9%	23,4%
HAUT-SASSANDRA	37,7%	54,5%	92,3%	7,7%	0,0%	7,7%
IFFOU	4,6%	84,2%	88,8%	11,2%	0,0%	11,2%
INDENIE-DJUABLIN	64,6%	29,6%	94,1%	5,5%	0,3%	5,9%
KABADOUGOU	56,5%	41,7%	98,2%	1,8%	0,0%	1,8%
LA ME	29,4%	68,3%	97,7%	2,3%	0,0%	2,3%
LÔH-DJIBOUA	54,4%	44,2%	98,6%	1,1%	0,3%	1,4%
MARAHOUÉ	8,2%	71,4%	79,6%	20,4%	0,0%	20,4%
MORONOU	26,9%	56,6%	83,5%	16,2%	0,3%	16,5%
NAWA	32,9%	62,5%	95,4%	4,6%	0,0%	4,6%
NZI	33,1%	30,8%	63,9%	35,7%	0,4%	36,1%
PORO	66,9%	31,6%	98,5%	1,5%	0,0%	1,5%
SAN-PEDRO	69,2%	26,8%	96,0%	4,0%	0,0%	4,0%
SUD-COMOE	46,5%	52,6%	99,1%	0,9%	0,0%	0,9%
TCHOLOGO	30,1%	65,5%	95,6%	4,4%	0,0%	4,4%
TONKPI	22,1%	65,0%	87,1%	12,6%	0,3%	12,9%
WORODOUGOU	33,3%	58,2%	91,4%	8,6%	0,0%	8,6%
TOTAL	34,0%	52,0%	86,0%	13,5%	0,5%	14,0%

Annexe 2 a : Score de consommation alimentaire - Nutrition (SCA-N) par région

Region	Jamais consommé de - Vitamine A	Jamais consommé de - Protéine	Jamais consommé de - Fer
AGNEBY-TIASSA	0,0%	11,1%	3,8%
BAFING	5,1%	2,2%	0,8%
BAGOUE	0,8%	0,1%	0,0%
BELIER	0,7%	10,5%	8,3%
BERE	0,0%	0,0%	0,0%
BOUNKANI	6,3%	4,3%	6,8%
CAVALLY	2,1%	0,6%	3,7%
FOLON	0,2%	0,4%	0,3%
GBEKE	0,0%	0,0%	11,6%
GBOKLE	0,0%	1,1%	0,7%
GÔH	22,8%	0,0%	0,0%
GONTOUGO	0,6%	0,3%	0,7%
GRAND-PONTS	0,0%	19,8%	9,2%
GUEMON	38,9%	6,4%	2,3%
HAMBOL	1,3%	1,7%	1,0%
HAUT-SASSANDRA	6,6%	0,0%	1,4%
IFFOU	0,4%	13,1%	9,6%
INDENIE-DJUABLIN	0,3%	4,9%	3,4%
KABADOUGOU	4,9%	0,0%	4,1%
LA ME	0,0%	0,0%	0,0%
LÔH-DJIBOUA	0,0%	0,6%	0,2%
MARAHOUÉ	0,0%	0,7%	6,0%
MORONOU	0,0%	1,6%	1,8%
NAWA	0,0%	0,6%	10,6%
NZI	0,7%	15,1%	4,5%
PORO	3,4%	1,1%	3,1%
SAN-PEDRO	0,9%	1,0%	0,6%
SUD-COMOE	0,0%	0,0%	0,0%
TCHOLOGO	1,0%	0,7%	2,0%
TONKPI	3,0%	2,1%	3,5%
WORODOUGOU	0,0%	0,0%	0,0%
Total	2,3%	3,2%	12,1%

Annexe 2 b : Score de consommation alimentaire - Nutrition (SCA-N) par région – Classe des nutriments jamais consommé au cours des 7 derniers jours.

	Groupe de consommation d'aliments riches en vitamine A			Groupe de consommation d'aliments riches en protéines			Groupe de consommation d'aliments riches en fer		
	Jamais consommé de - Vitamine A	Consommé parfois (1-6 jours)	Consommé au moins 7 jours	Jamais consommé de - Protéine	Consommé parfois (1-6 jours)	Consommé au moins 7 jours	Jamais consommé de - Fer	Consommé parfois (1-6 jours)	Consommé au moins 7 jours
AGNEBY-TIASSA	0,0%	0,6%	4,5%	11,1%	0,5%	3,3%	3,8%	0,2%	4,7%
BAFING	5,1%	2,2%	0,1%	2,2%	3,1%	0,2%	0,8%	2,2%	0,1%
BAGOUE	0,8%	1,9%	1,0%	0,1%	0,3%	1,8%	0,0%	3,3%	0,1%
BELIER	0,7%	4,9%	2,1%	10,5%	6,6%	1,7%	8,3%	3,9%	1,3%
BERE	0,0%	1,3%	3,0%	0,0%	0,0%	3,2%	0,0%	2,5%	2,7%
BOUNKANI	6,3%	4,0%	0,9%	4,3%	3,9%	1,6%	6,8%	2,7%	0,7%
CAVALLY	2,1%	3,2%	1,2%	0,6%	3,9%	1,4%	3,7%	2,5%	1,2%
FOLON	0,2%	0,5%	0,8%	0,4%	0,7%	0,7%	0,3%	1,1%	0,4%
GBEKE	0,0%	2,9%	5,5%	0,0%	10,1%	2,5%	11,6%	4,6%	2,2%
GBOKLE	0,0%	2,8%	2,3%	1,1%	3,1%	2,2%	0,7%	4,2%	1,4%
GÔH	22,8%	5,7%	5,9%	0,0%	2,4%	7,9%	0,0%	2,7%	10,8%
GONTOUGO	0,6%	4,5%	2,3%	0,3%	4,1%	2,9%	0,7%	4,6%	2,5%
GRAND-PONTS	0,0%	2,4%	1,1%	19,8%	2,3%	0,5%	9,2%	0,6%	0,5%
GUEMON	38,9%	15,5%	2,7%	6,4%	13,8%	6,9%	2,3%	13,5%	6,2%
HAMBOL	1,3%	2,1%	1,3%	1,7%	3,1%	1,1%	1,0%	2,3%	1,2%
HAUT-SASSANDRA	6,6%	3,4%	7,4%	0,0%	2,1%	7,3%	1,4%	4,5%	8,0%
IFFOU	0,4%	3,5%	1,5%	13,1%	3,0%	1,6%	9,6%	0,9%	1,6%
INDENIE-DJUABLIN	0,3%	0,2%	3,6%	4,9%	0,8%	2,5%	3,4%	1,1%	2,7%
KABADOUGO U	4,9%	0,3%	1,4%	0,0%	0,3%	1,4%	4,1%	0,9%	0,4%
LA ME	0,0%	0,8%	1,6%	0,0%	0,0%	1,7%	0,0%	0,1%	2,6%
LÔH-DJIBOUA	0,0%	0,4%	4,0%	0,6%	0,5%	3,3%	0,2%	1,0%	4,3%
MARAHOUÉ	0,0%	3,6%	4,3%	0,7%	3,7%	4,1%	6,0%	2,4%	4,7%
MORONOU	0,0%	0,9%	2,3%	1,6%	2,2%	1,5%	1,8%	2,6%	0,9%
NAWA	0,0%	4,5%	7,1%	0,6%	4,6%	6,6%	10,6%	5,9%	4,7%
NZI	0,7%	1,4%	1,6%	15,1%	0,9%	1,1%	4,5%	1,1%	1,1%
PORO	3,4%	4,6%	2,7%	1,1%	4,4%	3,3%	3,1%	5,4%	2,0%
SAN-PEDRO	0,9%	8,2%	6,5%	1,0%	4,9%	8,1%	0,6%	3,7%	11,5%
SUD-COMOE	0,0%	2,4%	7,8%	0,0%	0,1%	7,7%	0,0%	3,0%	9,0%
TCHOLOGO	1,0%	1,3%	3,2%	0,7%	1,2%	2,9%	2,0%	3,1%	1,9%
TONKPI	3,0%	8,5%	8,6%	2,1%	12,5%	7,3%	3,5%	11,1%	7,4%
WORODOUGO U	0,0%	1,4%	1,6%	0,0%	1,0%	1,7%	0,0%	2,4%	1,2%

Annexe 3 : Score de Diversité Alimentaire des Ménages (SDAM) par région

REGION	5 groupes d'aliments	4 groupes d'aliments	3 groupes d'aliments	2 groupes d'aliments	0-1 groupe d'aliments
AGNEBY-TIASSA	97.0%	2.4%	0.3%	0.4%	0.0%
BAFING	68.3%	15.9%	6.4%	3.9%	5.5%
BAGOUE	86.5%	7.1%	3.2%	0.7%	2.6%
BELIER	57.9%	25.9%	12.1%	2.1%	2.0%
BERE	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
BOUNKANI	81.6%	9.9%	5.9%	1.2%	1.4%
CAVALLY	69.0%	14.3%	5.7%	9.0%	2.1%
FOLON	98.7%	1.3%	0.0%	0.0%	0.0%
GBEKE	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
GBOKLE	72.2%	18.7%	4.4%	4.2%	0.4%
GÔH	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
GONTOUGO	96.9%	2.9%	0.0%	0.2%	0.0%
GRAND-PONTS	82.9%	10.2%	3.4%	1.5%	2.0%
GUEMON	56.7%	13.5%	9.8%	16.0%	4.1%
HAMBOL	71.3%	8.0%	6.6%	6.2%	7.9%
HAUT-SASSANDRA	88.2%	3.5%	2.1%	0.9%	5.2%
IFFOU	91.0%	7.6%	0.9%	0.0%	0.5%
INDENIE-DJUABLIN	96.0%	4.0%	0.0%	0.0%	0.0%
KABADOUGOU	99.4%	0.0%	0.3%	0.3%	0.0%
LA ME	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
LÔH-DJIBOUA	97.9%	1.9%	0.3%	0.0%	0.0%
MARAHOUÉ	82.4%	10.4%	6.5%	0.6%	0.2%
MORONOU	94.9%	4.7%	0.5%	0.0%	0.0%
NAWA	99.2%	0.8%	0.0%	0.0%	0.0%
NZI	77.6%	18.2%	3.1%	1.0%	0.0%
PORO	91.1%	6.2%	0.9%	1.8%	0.0%
SAN-PEDRO	99.4%	0.6%	0.0%	0.0%	0.0%
SUD-COMOE	99.1%	0.7%	0.0%	0.2%	0.0%
TCHOLOGO	94.0%	4.2%	1.8%	0.0%	0.0%
TONKPI	95.3%	3.2%	0.7%	0.8%	0.0%
WORODOUGOU	92.1%	5.7%	1.7%	0.5%	0.0%

Annexe 4 : La part des dépenses alimentaires des ménages par région

	Moins de 50% des dépenses consacrées à la nourriture	50% - 65% des dépenses consacrées à la nourriture	65% - 75% des dépenses consacrées à la nourriture	75% ou plus des dépenses consacrées à la nourriture
AGNEBY-TIASSA	12.4%	29.0%	37.4%	21.2%
BAFING	5.4%	11.7%	16.1%	66.9%
BAGOUE	41.7%	48.1%	10.2%	0.0%
BELIER	14.0%	25.7%	37.1%	23.1%
BERE	34.1%	18.3%	30.3%	17.3%
BOUNKANI	24.4%	40.0%	19.4%	16.2%
CAVALLY	40.3%	26.5%	15.3%	17.9%
FOLON	32.0%	27.0%	25.2%	15.8%
GBEKE	45.8%	36.5%	13.7%	4.0%
GBOKLE	22.0%	18.7%	21.0%	38.3%
GÔH	66.2%	24.6%	6.4%	2.7%
GONTOUGO	14.9%	29.8%	36.4%	19.0%
GRAND-PONTS	31.0%	37.8%	20.9%	10.3%
GUEMON	28.4%	24.4%	18.9%	28.2%
HAMBOL	64.2%	27.0%	6.5%	2.3%
HAUT-SASSANDRA	46.3%	28.6%	14.0%	11.1%
IFFOU	47.9%	13.8%	18.1%	20.2%
INDENIE-DJUABLIN	54.3%	18.9%	11.0%	15.8%
KABADOUGOU	37.3%	30.6%	13.5%	18.6%
LA ME	21.0%	27.0%	37.6%	14.4%
LÔH-DJIBOUA	31.5%	35.9%	14.9%	17.7%
MARAHOUÉ	8.1%	20.5%	44.1%	27.4%
MORONOU	26.3%	36.5%	20.8%	16.4%
NAWA	51.3%	34.3%	10.2%	4.1%
NZI	30.1%	23.0%	11.9%	35.0%
PORO	68.1%	23.3%	6.4%	2.1%
SAN-PEDRO	47.8%	36.1%	11.3%	4.8%
SUD-COMOE	52.3%	24.5%	13.9%	9.3%
TCHOLOGO	65.9%	11.7%	5.9%	16.4%
TONKPI	48.3%	34.1%	9.4%	8.2%
WORODOUGOU	18.3%	45.8%	30.4%	5.5%
Total	40.0%	28.4%	17.4%	14.3%

Annexe 5 : Stratégies d'adaptation basées sur les moyens de subsistances par région

REGION	Pas de strategie	Strategie de Stress	Strategie de Crise	Strategie d'Urgence
GUEMON	13.5%	38.3%	28.5%	19.8%
TONKPI	47.2%	19.5%	25.5%	7.8%
BOUNKANI	55.1%	28.6%	11.0%	5.3%
NAWA	49.1%	38.3%	9.0%	3.6%
TOTAL	61.2%	22.3%	13.0%	3.4%
FOLON	86.4%	10.5%	0.5%	2.6%
TCHOLOGO	53.7%	25.2%	18.5%	2.6%
GBOKLE	39.7%	55.7%	2.3%	2.3%
WORODOUGOU	43.0%	41.9%	13.1%	2.0%
CAVALLY	88.1%	7.2%	2.9%	1.8%
SAN-PEDRO	83.0%	14.8%	0.6%	1.7%
BELIER	71.2%	14.0%	13.2%	1.5%
HAMBOL	70.3%	17.0%	11.3%	1.4%
GBEKE	66.4%	30.0%	2.2%	1.4%
PORO	82.4%	16.3%	0.0%	1.3%
INDENIE-DJUABLIN	63.8%	33.2%	1.8%	1.2%
HAUT-SASSANDRA	68.3%	7.4%	23.1%	1.2%
GONTOUGO	43.9%	53.0%	2.2%	0.9%
BAGOUE	98.3%	0.0%	1.0%	0.7%
BERE	89.0%	9.7%	0.7%	0.7%
GRAND-PONTS	88.0%	10.3%	1.1%	0.6%
GÔH	46.9%	18.1%	34.4%	0.5%
LÔH-DJIBOUA	82.5%	13.1%	4.0%	0.5%
AGNEBY-TIASSA	99.6%	0.0%	0.0%	0.4%
MORONOU	66.9%	10.7%	22.1%	0.3%
LA ME	73.3%	24.8%	1.7%	0.3%
SUD-COMOE	82.4%	15.9%	1.6%	0.2%
BAFING	79.3%	20.7%	0.0%	0.0%
IFFOU	68.4%	29.0%	2.6%	0.0%
KABADOUGOU	88.9%	8.5%	2.6%	0.0%
MARAHOUÉ	31.3%	22.1%	46.6%	0.0%
NZI	89.8%	10.2%	0.0%	0.0%

Annexe 6 : Proportion des ménages ayant utilisé les stratégies d'adaptation basées sur les moyens de subsistances par région

Region	Vente anormale des animaux	Emprunter de la	Emprunt d'Argent	Vente de biens non productifs	Enlever les enfants de l'école	Consommer les semences	Vente de biens productifs	Vente de parcelles, champs	Mendier	Activités illicites
AGNEBY-TIASSA	0.0%	0.0%	0.0%	0.4%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.4%
BAFING	14.1%	10.5%	6.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
BAGOUE	0.0%	0.7%	0.7%	0.0%	0.0%	1.0%	0.0%	0.0%	0.7%	0.0%
BELIER	9.5%	14.5%	6.2%	0.0%	0.0%	12.8%	0.7%	0.0%	0.0%	1.5%
BERE	0.0%	10.4%	6.4%	0.0%	0.7%	0.0%	0.0%	0.0%	0.7%	0.0%
BOUNKANI	1.6%	29.0%	37.8%	2.8%	7.4%	1.9%	3.3%	2.3%	2.2%	0.8%
CAVALLY	1.4%	5.1%	2.2%	4.4%	0.0%	0.0%	2.9%	1.8%	0.0%	0.0%
FOLON	0.0%	8.7%	2.6%	0.6%	0.0%	0.0%	0.5%	1.6%	0.6%	0.4%
GBEKE	0.8%	21.3%	20.7%	0.3%	0.3%	1.0%	1.3%	0.6%	0.3%	0.4%
GBOKLE	1.2%	43.7%	37.9%	0.0%	0.0%	1.7%	0.6%	2.3%	0.0%	0.0%
GÔH	3.1%	39.3%	46.0%	1.5%	2.5%	34.4%	1.5%	0.0%	0.0%	0.5%
GONTOUGO	2.1%	40.9%	54.9%	0.0%	0.0%	2.2%	0.0%	0.3%	0.6%	0.0%
GRAND-PONTS	0.2%	5.9%	8.9%	0.5%	0.4%	0.0%	0.7%	0.2%	0.0%	0.4%
GUEMON	11.0%	51.6%	55.4%	9.7%	7.7%	31.3%	10.9%	10.5%	10.1%	2.8%
HAMBOL	8.2%	7.4%	21.8%	0.5%	0.2%	11.1%	0.0%	1.0%	0.9%	0.0%
HAUT-SASSANDRA	3.5%	6.7%	10.2%	1.1%	0.7%	23.9%	1.3%	0.5%	0.8%	0.1%
IFFOU	12.6%	29.5%	30.6%	0.0%	0.0%	1.7%	0.9%	0.0%	0.0%	0.0%
INDENIE-DJUABLIN	1.3%	1.2%	34.9%	0.0%	0.2%	1.6%	0.0%	0.0%	1.2%	0.0%
KABADOUGOU	0.7%	9.4%	8.3%	0.0%	0.0%	2.6%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
LA ME	0.7%	21.1%	21.7%	1.2%	1.1%	0.0%	0.6%	0.0%	0.0%	0.3%
LÔH-DJIBOUA	1.4%	6.9%	14.7%	1.0%	2.0%	1.7%	2.4%	0.5%	0.0%	0.5%
MARAHOUÉ	10.3%	16.3%	54.2%	1.9%	0.0%	45.7%	4.4%	0.0%	0.0%	0.0%
MORONOU	2.4%	14.6%	20.5%	1.6%	0.0%	21.1%	1.6%	0.3%	0.0%	0.0%
NAWA	0.9%	41.8%	44.0%	0.7%	0.3%	10.6%	3.1%	3.3%	0.3%	0.3%
NZI	1.0%	1.8%	8.7%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
PORO	0.0%	16.0%	13.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.7%	0.0%	0.7%
SAN-PEDRO	0.0%	12.2%	10.0%	0.0%	0.8%	0.1%	0.0%	0.0%	1.7%	0.0%
SUD-COMOE	3.2%	13.4%	4.5%	0.0%	0.0%	1.6%	0.0%	0.2%	0.0%	0.0%
TCHOLOGO	24.4%	11.8%	35.4%	2.6%	1.8%	18.6%	2.1%	2.2%	1.1%	1.1%
TONKPI	3.5%	27.2%	32.6%	4.8%	1.2%	27.9%	5.7%	3.8%	4.9%	0.5%
WORODOUGOU	43.5%	27.8%	32.1%	1.9%	3.4%	3.3%	7.4%	1.4%	0.3%	0.3%
Total	4.7%	22.2%	26.6%	1.9%	1.4%	12.9%	2.5%	1.8%	1.7%	0.5%

Annexe 7 : Evolution de l'insécurité alimentaire (Insécurité alimentaire modérée + Insécurité alimentaire sévère)

Region	Janvier 2019	Août 2019	Janvier 2020	Août 2020	Janvier 2021	Août 2021	Janvier 2022	Août 2022	Janvier 2023	Août 2023	Janvier 2024	Août 2024
AGNEBY-TIASSA	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	12.4%	1.8%	0.0%	0.0%	1.0%	0.6%	13.4%
BAFING	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	18.8%	12.5%	17.6%	6.9%	60.7%
BAGOUE	0.0%	0.0%	0.7%	22.6%	4.7%	4.5%	0.0%	6.4%	0.2%	1.6%	0.4%	0.7%
BELIER	0.8%	0.2%	4.8%	6.6%	11.6%	3.5%	0.0%	4.3%	1.3%	9.1%	14.3%	26.7%
BERE	0.0%	0.0%	2.9%	0.3%	7.1%	0.6%	0.0%	3.9%	1.1%	1.8%	0.0%	1.1%
BOUNKANI	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	1.5%	5.2%	11.9%	23.0%	35.3%
CAVALLY	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	18.1%	9.9%	18.7%	8.3%	20.1%	22.3%	21.3%
FOLON	0.0%	0.0%	1.8%	3.7%	3.2%	6.2%	0.0%	11.5%	2.4%	13.8%	2.1%	7.2%
GBEKE	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	5.4%	5.6%	20.8%	20.8%	8.2%
GBOKLE	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	12.1%	18.3%	24.5%	33.3%	30.7%
GÔH	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	1.5%	0.2%	0.3%	0.8%	5.7%	0.2%
GONTOUGO	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	2.5%	8.8%	4.6%	3.0%	6.1%
GRAND-PONTS	0.0%	0.0%	5.3%	44.4%	46.4%	30.2%	0.0%	27.6%	37.9%	35.9%	9.2%	31.5%
GUEMON	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	12.6%	4.0%	22.7%	28.7%	54.7%	39.1%	47.6%
HAMBOL	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	10.6%	26.7%	20.2%	25.7%	23.4%
HAUT-SASSANDRA	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	11.4%	2.5%	10.0%	3.4%	6.4%	5.2%	7.7%
IFFOU	0.0%	0.0%	2.2%	8.6%	12.5%	13.0%	0.0%	0.0%	2.7%	15.2%	19.4%	11.2%
INDENIE-DJUABLIN	0.0%	0.1%	0.3%	1.2%	0.0%	0.0%	0.0%	7.0%	0.1%	0.0%	13.6%	5.9%
KABADOUGOU	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	3.7%	2.2%	1.8%
LA ME	1.6%	0.2%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	12.0%	0.0%	3.3%	2.3%	2.3%
LÔH-DJIBOUA	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	3.7%	5.4%	0.0%	2.5%	1.2%	2.0%	1.4%
MARAHOUÉ	0.0%	0.0%	7.9%	4.8%	0.4%	0.1%	0.0%	3.1%	4.4%	5.0%	1.5%	20.4%
MORONOU	0.0%	0.0%	4.1%	9.5%	0.0%	10.2%	0.0%	7.3%	12.8%	17.7%	10.1%	16.5%
NAWA	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	25.9%	3.2%	1.6%	4.6%
N'ZI	0.0%	0.0%	3.6%	38.9%	45.9%	14.4%	0.0%	45.0%	49.5%	53.1%	35.6%	36.1%
PORO	13.4%	0.0%	3.1%	6.1%	5.3%	3.6%	0.0%	4.1%	6.0%	6.8%	1.4%	1.5%
SAN-PEDRO	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	3.2%	1.0%	1.1%	0.3%	4.0%
SUD-COMOE	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	1.1%	0.0%	0.3%	2.5%	4.5%	3.7%	0.9%
TCHOLOGO	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	1.9%	1.1%	13.8%	14.8%	4.4%
TONKPI	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	13.8%	3.9%	5.0%	19.6%	12.9%
WORODOUGOU	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	1.7%	1.3%	2.0%	0.9%	18.1%	6.5%	8.6%
Total	9.5%	0.1%	3.9%	10.5%	8.6%	6.7%	3.1%	7.3%	8.6%	12.1%	11.3%	14.0%

